



# Les 10<sup>kms</sup> NACAC de Petit-Bourg

## Réglementation de la course

### Inscriptions

Ces 10kms sont ouvertes aux catégories Juniors, Séniors, Vétérans 1, 2 et 3 : Femmes et Hommes licenciés à la F. F. A (Fédération Française d'Athlétisme). Les non licenciés doivent fournir un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied (à remettre lors de l'inscription).

Les inscriptions se feront jusqu'au Samedi 11 octobre 2014 de 8h00 à 14h00 en Mairie.

Départ de la course à 16h00.

Les horaires seront respectés.

Les athlètes devront s'acquitter de la somme de 10 € (dix euros) correspondant au montant des frais d'engagement.

Aucune somme ne sera remboursée en cas de désistement, sauf en cas de force majeure.

### Dossards

Ils seront remis à l'inscription, le port du dossards est obligatoire. Il devra être porté nos plié, tout au long du parcours et sur la poitrine.

### Insulte

Toute insulte à l'encontre d'un organisateur sera sanctionnée.

### Arrivée

Les participants devront passer dans le couloir d'arrivée.

### Ravitaillement

Un poste de ravitaillement en eau sera placé à 5 km.

### Réclamations

Après l'arrivée, les participants auront 30 mn pour toutes réclamations. Elles devront être formulées par écrit (une feuille et un stylo seront remis au réclamant) à la Direction de la course.

Passé ce délai elles ne seront pas prises en compte.

### Autorisation parentale

Toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans le jour de la compétition doit impérativement joindre à son bulletin d'inscription une autorisation parentale.

## Participation

Les participants non titulaires d'une licence d'athlétisme devront obligatoirement être munis d'un certificat médical de l'année en cours de non contre indication à la pratique de la course à pied daté de moins de trois mois.

Il leur est également conseillé de contracter une assurance à titre individuel, couvrant les risques éventuels dus à la pratique de la course à pied.

## Sécurité

Les agents chargés d'assurer la sécurité de la manifestation devront suivre les instructions des organisateurs, des services de police et de gendarmerie, des commissaires, des médecins et ambulanciers, tout au long de la manifestation sportive.

## Engagement

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du Présent règlement et accepte de s'y soumettre.

- Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir toute la distance avant de franchir la ligne d'arrivée.

- Sera sanctionné tout concurrent se faisant accompagner par quelque moyen que ce soit (vélo, moto, etc...).

-L'organisateur se réserve le droit d'utiliser toutes images à des fins de promotion pour toutes manifestations du club.

## Récompenses

La remise des récompenses se fera sur le podium et s'effectuera au scratch et par catégorie.

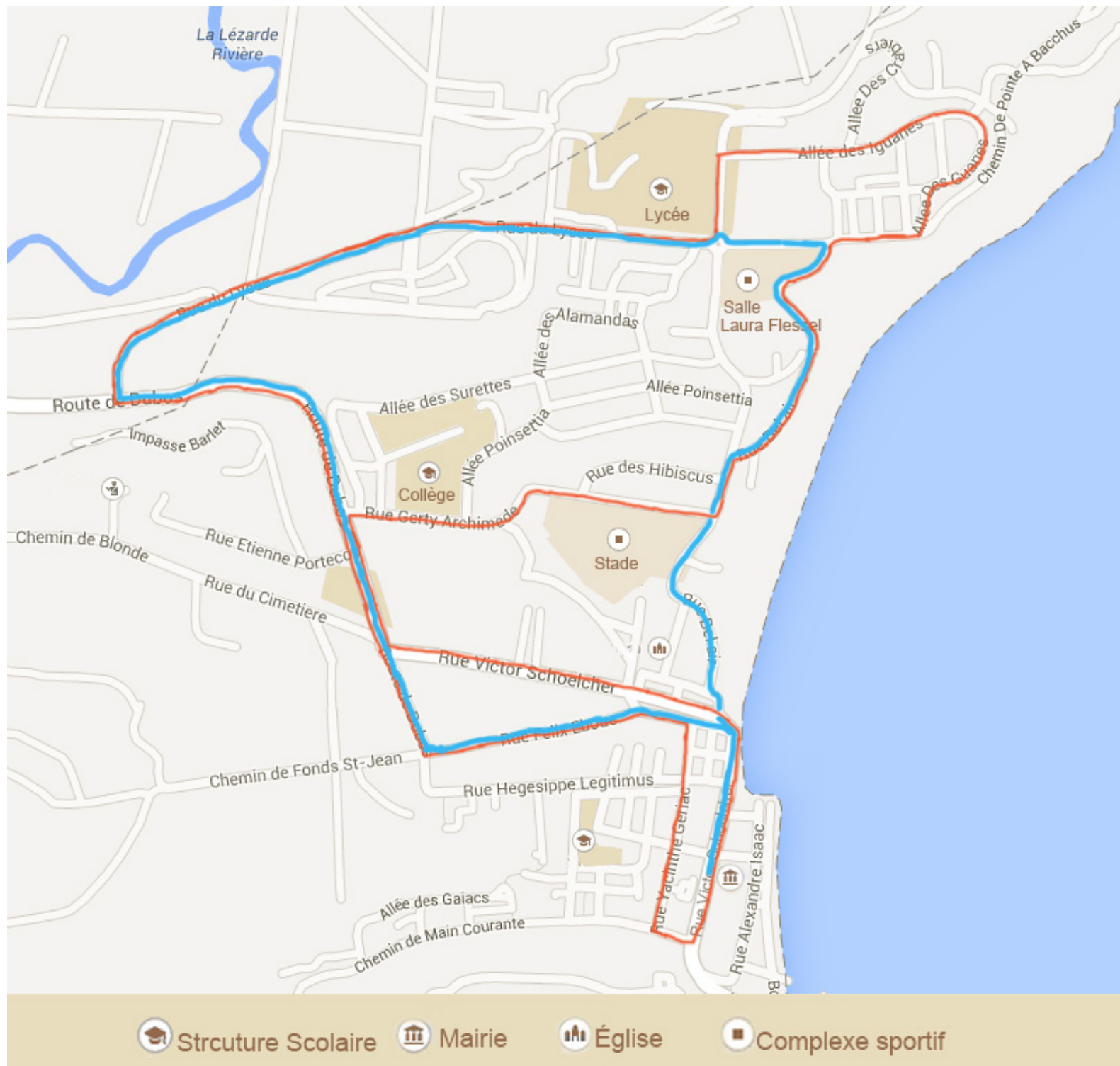
Une coupe sera offerte aux trois premiers de chaque catégorie.

Une pièce d'identité sera exigée pour les prix pécuniaires.

HOMMES et FEMMES					
(Les récompenses ne sont pas cumulatives)					
Vétérans 1	3 prix	180€ - 150€ - 100€	Juniors	1 prix	100€
Vétérans 2	3 prix	150€ - 110€ - 80€	Prix Spéciaux	2 prix	150€ - 120€
Vétérans 3	3 prix	100€ - 80€ - 50€	Scratch	10 prix	1000€ - 700€ - 500€
Sénior	1 prix	100€	300€ - 100€ - 100€-100€ - 50€ - 50€ - 50€		
*Petit-Bourgeois	1 prix	150€			

\*(1<sup>er</sup> Petit-Bourgeois licencié (non récompensé Scratch,Vétérans ou Junior)

# Parcours



Le tracé en **Orange** représente le premier tour du parcours.  
Le trace en **Bleu** représente le deuxième tour du parcours.

DÉPART : Devant la Mairie.

(Deuxième tour)

(Premier tour)

Mairie - Rue Victor Schœlcher - Courbaril - D33 gau (Devant Palais Laura Flessel) - Rond-point (Bellevue) - Rue Gerty Archimède - Rue Bel-Air du lycée - Route du Lycée (Rue René Cassin) - Rue Marcel Nistusgau - Allée des Iguanes - D33(Dubos) - D33(Bellevue) - Carrefour de Rond point du Lycée - Route du lycée (Rue René Blonde - Rue Félix-Eboué - Rue Victor Schœl-Cassin) - D33 Dubos - D33 (Bellevue) - Carre- cher.  
four de Blonde - Rue Félix Eboué - Rue auguste Arsène - Hyacinthe Gériac - Rue Main-Courante - D33 (Rue Victor Schœlcher) - Mairie

ARRIVÉE : Devant la Mairie.